



## Procès-verbal du Conseil d'établissement

Année scolaire **2023-2024**

SÉANCE No 01

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'Envol  
tenue le mercredi, 20 septembre 2023 à 19 h  
(à la Bibliothèque de l'École de l'Envol)

### 1. PRÉLIMINAIRES

**CÉ-23-24-001**      **1.1 Ouverture de la rencontre**  
Ouverture de la rencontre: Il est proposé par Monsieur Daniel Trachy d'ouvrir la rencontre à 19h. Adopté à l'unanimité.

#### **1.2 Tour de table et présentation des membres**

#### **1.3 Présences et vérification du quorum**

Membres parents:

Boucher, François\*  
Fontaine, Sarah\*  
Fouquet, Priscille\*  
Guérin, Steve\*  
Huard, Nadine (absente)  
Lessard, Marie-Pierre\*  
Paillé, Angélique\*

Parents substitués:

Zinovieff, Alexandre (absent)  
Doutreloux, Émilie (absente)

Membres du personnel:

Bélanger, Stéphanie, enseignante\*

Carignan, Martine, enseignante\*  
Deblois, Joanie, soutien\*  
Guay, Isabelle, enseignante\*  
Lambert, Valérie, professionnelle\*  
Marcoux, Jérôme, enseignant\*  
Thériault, Nathalie, enseignante\*

Guimont, Thomas, représentant de la communauté (absent)

Direction:

Trachy, Daniel, directeur\*  
Guay, Cathie, directrice adjointe\*

## **1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est faite par Monsieur Daniel Trachy.

### ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES
  - 1.1. Ouverture de la rencontre
  - 1.2. Tour de table de présentation des membres
  - 1.3. Présences et vérification du quorum
  - 1.4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.5. Lecture et adoption du [procès-verbal du 31 mai 2023](#)
  - 1.6. Suivi au procès-verbal du 31 mai 2023
  - 1.7. Intervention du public
  
2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS
  - 2.1 Élection à la présidence
  - 2.2 Élection à la vice-présidence
  - 2.3 Élection d'un(e) secrétaire
  - 2.4 Membre de la communauté
  - 2.5 [Établissement d'un calendrier des rencontres du CE](#)
  - 2.6 Dénonciation d'intérêts des membres
  - 2.7 [Formation obligatoire des nouveaux membres du CE](#)
  - 2.8 [Survol des dossiers principaux assujettis à l'attention du C.E. en cours d'année](#)
  - 2.9 [Normes et modalités d'évaluation](#)
  - 2.10 Budget de fonctionnement du CE
  - 2.11 Sorties éducatives
  - 2.12 Activités parascolaires
  - 2.13 [Règles de régie interne](#)
  
3. CORRESPONDANCE
  
4. INFORMATIONS / DISCUSSION

- 4.1. Critères de sélection pour le programme SLTIC (sciences-langues et technologies)
- 4.2. Portes ouvertes du 27 septembre 2023 de 18h à 20h
- 4.3. [Éducation à la sexualité \(contenus obligatoires\)](#)
5. RAPPORTS
  - 5.1. Rapport de la direction
  - 5.2. Rapport de la présidente du C.E.
  - 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
  - 5.4. Intervention du représentant de la communauté
  - 5.5. Rapport du représentant du personnel
6. VARIA
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**CÉ-23-24-002** Il est proposé par Madame Angélique Paillé d'adopter l'ordre du jour et appuyé par Monsieur Steve Guérin. Adopté à l'unanimité.

**CÉ-23-24-003** **1.5 Lecture et adoption du procès-verbal du 31 mai 2023**  
Après lecture, il est proposé par Madame Nathalie Thériault d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2023 et appuyé par Madame Angélique Paillé. Adopté à l'unanimité.

**1.6 Suivi au procès-verbal du 31 mai 2023**  
Aucune discussion.

**1.7 Intervention du public**  
Aucune intervention.

## 2. CONSULTATIONS - DÉCISIONS

**CÉ-23-24-004** **2.1 Élection à la présidence**  
On propose Madame Angélique Paillé et Madame Priscille Fouquet à la présidence. Madame Fouquet se retire. Madame Paillé accepte ce poste. Élu(e) par acclamation.

## **2.2 Élection à la vice-présidence**

**CÉ-23-24-005** On propose Madame Priscille Fouquet à la vice-présidence. Madame Fouquet accepte ce rôle. Élué par acclamation.

## **2.3 Élection d'un(e) secrétaire**

**CÉ-23-24-006** On propose Madame Suzanne Simms à titre de secrétaire d'assemblée. Madame Simms accepte ce rôle. Élué par acclamation.

## **2.4 Membre de la communauté**

On suggère de contacter Monsieur Thomas Guimont afin de connaître ses intentions pour représenter la communauté. S'il refuse, on demande que le futur représentant de la communauté ait un lien avec les jeunes.

## **2.5 Établissement d'un calendrier des rencontres du CE**

Dates retenues: 20 septembre, 1er novembre, 6 décembre, 28 février, 3 avril et 29 mai

Les rencontres se tiendront à 19 h à la bibliothèque de l'école.

**CÉ-23-24-007** Il est proposé par Madame Fouquet d'accepter ces dates et appuyé par Madame Isabelle Guay. Adopté à l'unanimité.

## **2.6 Dénonciation d'intérêts des membres**

Monsieur Trachy explique la dénonciation d'intérêts. Il demande à l'assemblée s'il y a un membre qui entre en conflit.

## **2.7 Formation obligatoire des nouveaux membres du CE**

Chaque nouveau membre doit participer à une formation obligatoire. Les informations pertinentes à cette formation se retrouvent sur le site du Ministère de l'Éducation. Une capsule vidéo à cet effet est présentée à l'assemblée.

Madame Joanie Deblois propose que chaque nouveau membre participe individuellement à cette formation. On demande que ce soit fait d'ici la prochaine rencontre prévue le 1er novembre. Une reddition de compte sera faite à la prochaine rencontre. Cette proposition est secondée par Madame Stéphanie Bélanger.

## **2.8 Survol ces dossiers principaux assujettis à l'attention du CE en cours d'année**

Monsieur Trachy fait un bref survol des principaux dossiers assujettis en 2023-2024.

## **2.9 Normes et modalités d'évaluation**

Monsieur Trachy présente les normes et modalités d'évaluation pour 2023-2024. Ce document a été préparé en concertation avec les enseignants.

### **CÉ-23-24-008**

Il est proposé par Madame Isabelle Guay et secondé Madame Nathalie Thériault d'approuver ces normes et modalités d'évaluation. Adopté à l'unanimité.

## **2.10 Budget de fonctionnement du CE**

Les dépenses faisant partie du budget du CE sont les frais de gardiennage, les frais de déplacement du membre pour assister aux rencontres et le repas de la dernière rencontre de l'année.

## **2.11 Sorties éducatives**

Le Conseil d'établissement se prononce sur les sorties qui amènent un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur. La venue d'animateurs et les ateliers à l'école sont présentés seulement à titre informatif.

Monsieur Trachy présente les différentes sorties organisées par quelques enseignants.

On demande que les activités soient approuvées avant la tenue de la sortie.

### **CÉ-23-24-009**

Il est proposé par Madame Sarah Fontaine et secondé par Monsieur Jérôme Marcoux d'accepter les sorties présentées.

### **2.12 Activités parascolaires**

Monsieur Trachy présente les activités parascolaires.

### **2.13 Règles de régie interne**

Monsieur Trachy présente sommairement les règles de régie interne. Il suggère à l'assemblée d'y revenir à la prochaine rencontre.

### **2.14 Dates importantes de l'année 2023.2024 (bulletins, rencontres de parents, etc.)**

Monsieur Trachy présente les dates importantes de l'année 2023-2024.

## **3. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

On demande que le point "Correspondance" soit placé après le point "Informations / discussion".

## **4. INFORMATIONS / DISCUSSIONS**

### **4.1 Critères de sélection pour le programme SLTIC (sciences-langues et technologies)**

Un parent a fait la demande auprès du CSSDN pour que la Direction de l'école soit plus transparente sur les critères de sélection du programme SLTIC. Monsieur Trachy demande donc qu'on puisse modifier nos critères publics afin que ce soit plus précis (plus particulièrement une note minimale devrait être indiquée). En équipe, les critères d'admission qui seront publiés ont été modifiés.

Les nouveaux critères sont:

- Dans son bulletin de 5e année, l'élève a un résultat au sommaire de 75% et plus en mathématiques, français et anglais.
- Dans son bulletin de 5e année, l'élève est en réussite dans toutes les matières.
- Faire preuve d'intérêt et de motivation en langues et technologies de l'information et des communications (TIC).
- Se comporter adéquatement et démontrer une attitude positive (évaluation de l'école primaire).
- Avoir le goût de la performance scolaire
- Chaque demande d'inscription est analysée en fonction des critères ci-dessus et en fonction du nombre de places disponibles

#### **4.2 Portes ouvertes du 27 septembre 2023 de 18h à 20h**

Un comité prépare l'école pour accueillir les parents.

#### **4.3 Éducation à la sexualité (contenus obligatoires)**

Monsieur Trachy présente un tableau synthèse sur les thèmes et apprentissages en éducation à la sexualité.

Plus d'informations à ce sujet, ont été déposées sur le site du Ministère de l'Éducation. Un nouveau programme sera installé à la prochaine année scolaire.

**CÉ-23-24-010**

Madame Joanie Deblois propose l'acceptation de ce tableau. Cette proposition est secondée par Madame Sarah Fontaine. Adopté à l'unanimité.

### **5. RAPPORTS**

#### **5.1 Rapport de la direction**

Gros début d'année, bon personnel, école à pleine capacité (réaménagement des horaires), changements importants dans les enseignants (groupes orphelins en mathématique et en français).

## **5.2 Rapport de la présidente du CÉ**

Madame Paillé mentionne qu'elle fera de son mieux dans ses nouvelles fonctions.

## **5.3 Rapport du représentant au comité de parents**

Prochaine rencontre: 16 octobre

## **5.4 Rapport du représentant du personnel**

Très belle sortie au Village Aventuria. Des liens se créent entre les élèves.

Beau climat entre les élèves et le personnel

Très bel accueil à l'Envol pour les nouveaux membres du personnel.

## **6. VARIA**

### **6.1 Membre de la communauté**

Aucun membre de la communauté n'était présent à la séance.

## **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CÉ-23-24-011**

Madame Nathalie Thériault propose la levée de l'assemblée à 21h28.  
Adopté à l'unanimité.

Angélique Paillé  
Présidente

Daniel Trachy  
Directeur